



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences meurtrières dans la bande de Gaza

Question au Gouvernement n° 881

Texte de la question

VIOLENCES MEURTRIÈRES DANS LA BANDE DE GAZA

M. le président. La parole est à M. Alain David, pour le groupe Nouvelle Gauche.

M. Alain David. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Lundi 14 mai, cinquante-neuf Palestiniens ont été tués et des centaines d'autres blessés par des tirs de soldats israéliens à la frontière de la bande de Gaza, où des milliers de personnes manifestaient pacifiquement contre le transfert à Jérusalem de l'ambassade américaine en Israël. Il y aurait au moins huit enfants de moins de seize ans parmi les victimes.

Cette décision américaine provoque la colère des Palestiniens, car elle implique une reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, alors que la communauté internationale la définit en tant que capitale partagée entre les États israélien et palestinien.

La communauté internationale s'est empressée de condamner cet usage de la force disproportionné de la part de l'armée israélienne. Le Président de la République a réaffirmé la désapprobation de la France à l'encontre de la décision américaine d'ouvrir une ambassade à Jérusalem. Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne, a dénoncé un massacre et estimé qu'après la décision lourde de conséquences de Donald Trump, les États-Unis ne sont plus un médiateur au Proche-Orient.

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies s'est réuni mardi. Il a exprimé son indignation et sa tristesse face à la mort de Palestiniens exerçant leur droit à manifester pacifiquement. Le Conseil appelle à une enquête indépendante et transparente sur ces actions afin de garantir que des comptes soient rendus.

Est-ce le début d'une guerre terrible dans cette partie du monde ? Une inauguration en grande pompe d'un côté et plus de cinquante morts et des centaines de blessés de l'autre.

La France doit appeler l'ONU à faire respecter le statut de Jérusalem et faire exister l'Europe contre l'attitude d'apprenti-sorcier de Donald Trump.

Monsieur le ministre, quelles initiatives diplomatiques entendez-vous prendre ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG, GDR et FI ainsi que sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Nous

avons en effet assisté hier et avant-hier au point culminant d'un mois et demi de violences et de répression. Cette situation est l'illustration tragique des conséquences à la fois de l'impasse dans laquelle est le conflit à l'heure actuelle, de l'absence de tout horizon politique, d'une décennie de blocus et d'une situation humanitaire catastrophique à Gaza.

Le seuil franchi risque clairement de créer un point de non-retour et d'alimenter un cycle de violences incontrôlables. Face à cette réponse inadéquate, disproportionnée, le Président de la République a clairement condamné ces violences. Toute la lumière devrait être faite sur ces graves événements.

Comme vous, monsieur le député, nous rappelons à cet égard la demande d'une enquête indépendante et transparente, qu'a formulée le secrétaire général des Nations unies.

Dans l'immédiat, parce que vendredi sera encore une journée à haut risque, je rappelle deux exigences fondamentales, celle du respect du droit international humanitaire et celle du respect des droits de l'homme, dont le droit à manifester pacifiquement.

Cela signifie que, d'un côté, l'emploi d'armes létales doit être écarté, et que, de l'autre, nous appelons les manifestants à s'abstenir de tout débordement et ceux qui cherchent à les instrumentaliser à ne pas s'engager dans cette voie, car la France ne transigera également jamais sur la sécurité d'Israël.

M. Sébastien Jumel. Vous ne pouvez vous contenter de les renvoyer dos à dos !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Aujourd'hui, il s'agit naturellement d'être en action, dans toutes les enceintes. (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.*) Le Président de la République multiplie les entretiens. Ce soir, à Sofia, les chefs d'État et de gouvernements évoqueront ce sujet.

Mme Elsa Faucillon. On parle de soixante morts !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . La France a appuyé l'initiative émirienne afin que le Comité des droits de l'homme de Genève soit saisi. Il est clair que le Conseil de sécurité des Nations unies doit rester saisi de la situation.

M. Éric Coquerel. Rappelez l'ambassadeur !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Nous sommes en action. Sachez que cette situation ne laisse personne insensible. De ce point de vue, il n'y a pas de monopole. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Sébastien Jumel. Vingt-deux adolescents !

Mme Huguette Bello. Ce n'est pas une bonne réponse ! C'est une tuerie à laquelle on a assisté !

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 881

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mai 2018](#)